

**VINGT CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA RADIO
AMATEUR CANADIENNE (CCRAC)**

Date : Le jeudi 3 novembre 2005

Heure : De 9 h à 12 h

Endroit : The Crowsnest
Mess des officiers du NCSM Bytown
78, rue Lisgar
Ottawa (Ontario)

Président : Earle Smith
Président, Radio Amateurs du Canada

Participants :

Radio Amateurs du Canada (RAC) :

Earle Smith, VE6NM, Président
Jim Dean, VE3IQ, Vice-président à la réglementation
Ben Price, VE3CDA, Directeur pour le Nord et l'Est de l'Ontario
Ed Frazer, VE7EF, Directeur pour la Colombie-Britannique et le Yukon

Industrie Canada (IC) :

Earl Hoeg, directeur, Exploitation de la gestion du spectre
Hughes Nappert, gestionnaire, Analyse de la compatibilité électromagnétique
Tom Jones, chef, Autorisation, Exploitation de la gestion du spectre
Harold Carmichael, gestionnaire, Programme d'examens et de certificats, Spectre,
technologies de l'information et télécommunications, Québec (QC)
Guy Roy, bureau de district de l'Est de l'Ontario (Centre de service pour la radio amateur)
Gary Steckly, analyste technique des politiques, Exploitation de la gestion du spectre

1. Mot de bienvenue et présentations

Earle Smith remercie Jim Dean d'avoir, encore une fois, pris des dispositions permettant l'usage du mess des officiers et souhaite la bienvenue à tous. Les participants se sont ensuite présentés.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec des modifications mineures (CPC au lieu de CPI).

3. Adoption du compte rendu de la 24e réunion du CCRAC

Le compte rendu est adopté tel quel.

4. **Examen des mesures de suivi (reporté de la 23e réunion du CCRAC)**

1 – RAC fournira un lien à un exemplaire numérique de la brochure pour ajout à la page des radio amateurs sur le site Web de Gestion du spectre et télécommunications.

Le lien à la brochure n'a pas encore été établi, à cause des modifications apportées aux tarifs d'adhésion.

Ben Price fera parvenir le lien à Industrie Canada pour ajout au site Web de Gestion du spectre et télécommunications.

5. **Émissions à large bande sur lignes de transport (services BPL) (Hughes Nappert)**

La DGSE a commencé à recevoir des commentaires sur le processus au début de l'été. La période de présentation des commentaires prend fin le 28 novembre.

Jim Dean note qu'il est devenu président du groupe du Conseil consultatif canadien de la radio (CCCR) qui fera aussi part d'observations sur les services BPL. En raison de l'influence prépondérante des États-Unis, c'est une tâche qui constitue tout un défi.

Le groupe a reçu des données intéressantes de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR), et le Ministère de la Défense Nationale (MDN) a également transmis des observations. La Garde côtière canadienne (GCC) et Transports Canada ont cependant limité leurs observations aux canaux restreints.

Joe Parkinson et Ed Frazer préparent une présentation distincte de la part de radioamateurs.

Ed Frazer traite brièvement des effets du brouillage et présente un exemple audiovisuel de l'incidence que le brouillage peut avoir sur les activités des radioamateurs. On mentionne que le signal admissible des services BPL est beaucoup plus élevé que celui de la câblodistribution.

6. **Le point sur le processus de consultations sur les pylônes**

Earl Hoeg fait brièvement le point sur ce qui s'est passé pendant la période allant de Allan Rock à la consultation communautaire, en passant par M. Townsend. La consultation a pris fin en octobre 2003. Le rapport final de M. Townsend a été reçu en décembre 2004 et publié en février 2005.

Des pressions considérables ont été exercées sur Industrie Canada pour que le Ministère complète son document de politique (CPC-2-0-03). La réponse d'IC doit porter sur les 34 recommandations du rapport Townsend et les

préoccupations sur les conditions de travail d'IC (bureaux régionaux et bureaux de district).

Industrie Canada ne prévoit pas mener d'autres consultations en bonne et due forme et se concentrera sur la version finale de sa politique. IC a commencé à apporter des modifications à sa politique et a rencontré les principaux intervenants. IC travaille à une autre version, qu'il espère terminer à la mi novembre 2005.

IC prévoit examiner le document pour traiter des préoccupations de l'ACTS et des municipalités par l'intermédiaire d'un groupe de travail qui se réunira du 16 au 18 novembre 2005 à Ottawa. Le groupe de travail a été mis sur pied à la suite de propositions faites par les radiodiffuseurs et des groupes d'exploitants d'installations sans fil.

L'objectif ultime est la publication du document avant la fin de l'exercice. Jim Dean convient de représenter les radioamateurs auprès du groupe de travail.

7. Le point du Programme éducatif pour les jeunes (PEJ) de RAC (RAC)

Au nom de B. J. Madsen, Jim Dean donne un bref aperçu de l'avancement du programme.

8. Réponse d'IC à la proposition de code morse de RAC et questions connexes (RAC) (réponse finale)

Le tout a été finalisé et publié dans la Gazette du Canada le 28 juillet 2005.

Industrie Canada a abordé brièvement la question de la base de données des indicatifs d'appel et les moyens choisis comme mesure provisoire pour indiquer la compétence de base avec indication de la compétence supérieure.

* **Mesure de suivi** – IC fera connaître à RAC les mesures qu'il prendra à long terme pour faire la distinction entre la compétence de base et la compétence de base avec indication de la compétence supérieure.

9. Réponse d'IC à la proposition de formulation d'indicatifs d'appel de RAC (RAC) (réponse finale)

Industrie Canada a modifié la CIR 9 en fonction des observations reçues de RAC à la suite des modifications présentées à la CMR 2003 au sujet des indicatifs d'appel des radioamateurs. Une version provisoire de la CIR modifiée a été publiée.

10. Administration du Centre de service pour la radio amateur (IC et RAC)

Une discussion générale a lieu sur des questions administratives rattachées à la

base de données des indicatifs d'appel et à la présentation de l'information sur Internet.

11. **Examineurs accrédités et examens (RAC et IC)**

Jim Dean donne un résumé de la confusion qui a régné, parmi les examinateurs, au sujet du renouvellement de leur accréditation.

En vertu de la CIR 1, les examinateurs accrédités devaient être parrainés par un club. RAC est d'accord en principe avec cette exigence, mais cela pose un problème aux nouveaux examinateurs potentiels qui habitent dans une région où il n'y a pas de club local. RAC se penchera sur la possibilité de parrainer ces examinateurs.

* **Mesure de suivi** – RAC doit examiner la possibilité de parrainer les nouveaux examinateurs accrédités potentiels qui habitent dans une région où il n'y a pas de club local et présenter un rapport sur les conséquences d'agir ainsi.

RAC exprime des inquiétudes au sujet de l'intention avouée d'Industrie Canada d'utiliser et de publier la date de naissance des examinateurs accrédités pour indiquer à quel moment ils doivent renouveler leur accréditation. Guy Roy indique qu'Industrie Canada apportera des modifications pour n'utiliser que le mois de naissance, ce qui serait suffisant aux yeux de RAC.

* **Mesure de suivi** – Industrie Canada doit commencer à utiliser le mois de naissance uniquement pour indiquer aux examinateurs accrédités la date de renouvellement de leur accréditation.

RAC demande à Industrie Canada de donner aux examinateurs accrédités des conseils au sujet du remplacement de questions d'examen qui sont maintenant erronées à cause des modifications apportées aux exigences en matière de code morse. Industrie Canada convient de le faire.

* **Mesure de suivi** – Industrie Canada doit préparer une ébauche de communiqué, pour diffusion par courriel aux examinateurs accrédités dans le but de leur donner un énoncé clair indiquant que, dans de tels cas, un remplacement à partir du même module de questions d'examen est acceptable.

12. **Incidence des décisions concernant le code morse sur les arrangements d'exploitation réciproques (RAC et IC)**

* **Mesure de suivi** – Industrie Canada doit préparer une modification à la FAQ pour préciser la situation en ce qui concerne les radioamateurs ayant la compétence de base et la compétence supérieure pour ce qui est de leurs privilèges aux États-Unis, et envoyer le tout à RAC.

13. **Future restructuration du service de radioamateurs au Canada**

RAC demande si la création de certificats d'un niveau d'entrée et d'un niveau intermédiaire entraînera des modifications au Règlement sur la radiocommunication avant que ces certificats ne soient acceptés. Industrie Canada indique que ce ne sera pas le cas.

RAC demande l'avis du Ministère sur une restructuration si RAC en proposait une. Industrie Canada indique que le Ministère examinera toute restructuration que proposerait RAC, mais qu'il devrait s'agir d'une seule proposition complète plutôt qu'une série de propositions de modifications.

14. Cas de brouillage – Vancouver (RAC)

Ed Frazer donne un aperçu des progrès réalisés depuis la dernière mise à jour présentée lors de la 24e réunion du CCRAC au sujet des problèmes de brouillage avec lesquels les radioamateurs ont été aux prises à Vancouver pendant un certain temps.

Le bureau d'IC à Vancouver a établi de bons rapports avec le Greater Vancouver Amateur Radio Council, et leurs efforts conjoints ont donné des résultats positifs, avec une réduction considérable du nombre d'incidents.

Il existe toujours quelques cas isolés de menaces et d'intimidation de la part des mêmes individus. Cependant, la nouvelle entente d'intervention entre IC et tous les clubs permet de garder espoir que ce problème sera bientôt résolu.

Ed Frazer dépose un résumé des incidents et demande à IC d'envisager des mesures d'application dans le cas des personnes isolées qui continuent à passer outre aux règles.

15. Nouvelles de RAC

Earle Smith présente des modifications à venir à RAC. Le nouveau directeur du RAC pour le Québec est Noël Marcil, VE2BR.

Le premier vice président demeurera le même, John Iliffe, VE3CES. Joe Parkinson, VE3JG, sera vice président aux relations industrielles. Le vice président aux affaires internationales sera Daniel Lamoureux, VE2KA, aussi actif au sein de l'IARU. Bob Cooke, VE3BDB, sera le nouveau vice président aux services extérieurs. Sue Cooke, VE3SUH, sera la nouvelle secrétaire.

Earle Smith donne un bref aperçu de son voyage au Mexique, où il a assisté au congrès des radioamateurs organisé sous les auspices de la Société nationale des radioamateurs du Mexique.

16. Nouvelles d'Industrie Canada

Earl Hoeg donne un aperçu des consultations à venir qui pourraient présenter de l'intérêt. Il mentionne que la consultation sur la bande de 220 MHz aura lieu bientôt, dans le cadre de la consultation plus vaste sur les bandes au-dessous de 1 GHz. Il y aura aussi une consultation sur les fréquences réservées à la sécurité publique dans la gamme de 4,9 GHz et une consultation sur les systèmes de transport intelligents (STI), qui fonctionnent dans la gamme de 5,9 GHz.

Hughes Nappert mentionne que tous les radioamateurs devraient être au courant que le CNR-102 vient tout juste d'être publié, sous le titre Conformité des appareils de radiocommunication aux limites d'exposition humaine aux radiofréquences (toutes bandes de fréquences).

Guy Roy fait le point des changements de personnel au Centre de service pour la radio amateur.

Jonathan Lafrenière remplacera Marc Cardinal, et le Centre a obtenu un poste d'employé temporaire.

17. Préparatifs à la prochaine réunion du CCRAC – (date, heure et endroit)

La prochaine réunion aura lieu, pour le moment, durant la première semaine du mois de mai 2006.

18. Communiqué du CCRAC

Un communiqué résumant les points saillants de la réunion est préparé et sera distribué par RAC comme bulletin et inséré dans le magazine The Canadian Amateur (TCA).

19. Levée de la réunion

La 25e réunion du CCRAC est levée à 12 h 45.